



Direction de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie  
Sous-direction de la métrologie

DA 13-1431 rev.1

**DÉCISION D'APPROBATION DE MODÈLE**  
**n° 97.00.851.009.1 du 9 septembre 1997**

-----  
**Analyseur de gaz d'échappement des moteurs**  
**PIERBURG modèle MHC 222**  
**(classe I)**

-----  
La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif aux analyseurs de gaz d'échappement des moteurs et notamment des spécifications définies dans son annexe.

**FABRICANT**

HERMANN ELECTRONIC GmbH - Siemensstrasse 6 - 90766 FÜRTH - ALLEMAGNE

**DEMANDEUR**

PIERBURG FRANCE - Espace Clichy - 5, rue Olof Palme, 92587 CLICHY CEDEX

**OBJET**

La présente décision renouvelle l'approbation de modèle prononcée par la décision n° 97.00.851.002.2 du 29 avril 1997 (1).

**INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES**

Le numéro et la date d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

**VALIDITÉ**

La présente décision est valable jusqu'au 29 avril 2007.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie : juillet 1997, page 324.